



CONTRAT DE FORMATION CERTIFICATION

Entre l'organisme prestataire :

Centre de formation en Réflexologie Intégrative – 248, La Fresnay – 44170 TREFFIEUX,

représenté par **Estelle EDEN**, en qualité de directrice de l'école, d'une part,

et

Le bénéficiaire,

il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1^{er} : Objectifs pédagogiques

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée : « DEVENIR RÉFLEXOLOGUE ».

Il consiste à développer de nouvelles trajectoires professionnelles ou améliorer une pratique déjà en place à travers une technique de toucher et une approche intégrative.

Cette prestation permet de :

- Acquérir les différents protocoles de la Réflexologie Intégrative pour une pratique aussi bien en cabinet qu'en institution, des techniques individualisées qui prennent en compte la spécificité du public (personnes âgées, personnes fragiles, grossesse et petite enfance, sportifs, etc...)
- Etre capable de construire une relation par le toucher pour déterminer les enjeux d'une prise en charge en réflexologie
- Etre capable de conduire une séance de réflexologie pour améliorer la détente et le bien être des personnes en s'adaptant aux personnes selon leur niveau de fragilité
- S'inscrire dans un parcours professionnel pour développer une activité en Réflexologie Intégrative



Article 2^{ème} : Nature et caractéristique de l'action de formation

L'action de formation entre la catégorie des actions de formation professionnelle prévue par les articles L.6313-1 et suivants du Code du travail « Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances ».

Elle a pour objectif d'enseigner la réflexologie, technique spécifique de stimulation et toucher réflexe, aux intéressés.

L'action de formation aura lieu du 6 avril 2022 au 14 avril 2023.

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle des connaissances, sont les suivants :

L'enseignement est composé de cours théoriques avec supports vidéo, support de cours pédagogique (anatomie/physiologie/réflexologie) planches, cartographie, présentations orales ainsi que des cours pratiques d'application.

A l'issue de la formation une Attestation sera délivrée au stagiaire après acquisition des compétences lors d'évaluations écrites, pratiques et orales.

En cas de non- admission, possibilité de repasser l'épreuve échouée à une date ultérieure d'examen. Des frais d'examineurs seront demandés au stagiaire.

L'effectif de la formation est de 12 à 20 élèves.

Le lieu de déroulement de la formation est :

248, La Fresnay

44 170 TREFFIEUX

Le programme de l'action de formation figure en annexe du présent contrat.

Article 3^{ème} : Niveau de connaissances préalables pré-requis et formalités nécessaires avant l'inscription

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, les connaissances suivantes :



Une connaissance générale minimale niveau BAC ou une preuve de travail d'accompagnement de 3 ans minimum.

Le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de joindre à sa demande un CV actualisé et une lettre de candidature. Un entretien lui sera proposé afin de vérifier l'adéquation de la formation et son projet.

Article 4^{ième} : Organisation de l'action de formation mixte, présentiel et distance.

o Le(s) formateur(s) sera/seront :

Estelle EDEN, Réflexologue et Master en Bioéthique, Directrice de l'école de Réflexologie Intégrative depuis 2006

Julien GUERRY, Ostéopathe, formateur en anatomie, expériences comme ostéopathe et formateur au sein de l'IFSI depuis 2019

Stéphanie BOUTIN, Réflexologue aromathérapeute, formatrice en réflexologie, expériences comme Réflexologue depuis 2013.

o Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, sont les suivantes :

Moyens et méthodes pédagogiques

Moyens : Salle de cours réservé aux stagiaires avec bibliothèque et wifi- écran tactile interactif- tables de massage- coin cuisine et repos- accès terrasse extérieure

Supports pédagogiques : fiches techniques, planches, documents, poster.

Méthodes :

- Démonstrations, expérimentations
- Entraînement pratique en présentiel : travail en binôme supervisé
- Exposé et étude de cas concrets
- Pratique sur formateur
- Situation problème
- QCM

Méthode active et participative de mise en situation professionnelle, les apprenants sont tour à tour opérateurs et sujets.

Formation mixte :

L'intervention se déroulera sur 376 heures dont :

MAJ dimanche 16 janvier 2022

N° de SIRET : 48384945100032- N° Data Dock : 0017525

Enregistrée sous le numéro 52440576444. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Pôle Enseignement : 248, La Fresnay 44170 TREFFIEUX - Pôle Recherches : 11 rue du 14 Juillet 44000 NANTES

02.40.51.47.12 / 06.88.72.20.02 / integrativereflexologie@yahoo.fr / www.reflexologie-integrative.fr



- 225 h en face à face en centre et en visio-conférence
- 115 h supervisées (voir calendrier)
- 36 h stage en Institut (une convention est passée avec l'organisme d'accueil).

Formation à distance : Article D6313-3-1 CT

Pour les formations dispensées en classe virtuelle, un lien est envoyé par courriel afin de rejoindre la visioconférence.

Le stagiaire clique sur le lien d'invitation présent dans le courriel reçu à la date et à l'heure de la session qui a été convenue.

Il suit la session et peut interagir avec l'intervenant et les éventuels autres participants, sous réserve des conditions matérielles et de connexion énoncée ci-dessus.

Assistance technique et pédagogique de l'apprenant pendant toute la durée de la formation : réponse sous 72 heures.

Pour toute question d'ordre logistique, pédagogique et/ou pour les modules d'e-learning, votre interlocuteur se tient à votre disposition : integrativereflexologie@yahoo.fr.

2° l'information du bénéficiaire sur les activités pédagogiques à effectuer à distance et leur durée moyenne :

Face à face à distance (ex : classe virtuelle) (Visioconférences par zoom)	30 h
Auto-formation accompagnée à distance (échanges asynchrones ou synchrones) (suivi de cas pratique et de mémoire)	Si nécessaire selon le besoin du stagiaire dans le cadre d'un accompagnement à la présentation orale.

3° les évaluations qui jalonnent ou concluent l'action de formation :

Une évaluation écrite

Article 5^{ème} : Modalités d'évaluation-contrôle des connaissances

Des compte rendus de séances pratiques à la maison

Des compte rendu de séances en présentielle

Des QCM et contrôle de connaissances écrits



Des mises en pratique évaluées

Des compte rendus de stage

Un travail d'étude et de recherches

Des présentations orales

Article 6^{ème} Nature de la sanction de formation délivrée au stagiaire

Une attestation de formation dont le titulaire peut se prévaloir.

Article 7^{ème} : Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire dispose d'un délai de :
-quatorze jours pour se rétracter
- Il en informe le Prestataire par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée.

Le stagiaire souhaitant se rétracter en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Article 8^{ème} : Dispositions financières

Coût de la prestation : 3160 € TTC, TVA non applicable selon l'article 293 B du CGI).

Pour toute prise en charge, merci de faire une demande de devis.

Après un délai de rétractation mentionné à l'article 7 du présent contrat, la stagiaire effectue un premier versement d'un montant de 500 €.
Le paiement du solde, à la charge du stagiaire, est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation, par chèque.

Article 9^{ème} : Interruption du stage

En cas de cessation anticipée de l'action du fait du prestataire de formation professionnelle ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :
Voir CGV.

Si le stagiaire est empêché de suivre l'action par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.



Centre de formation
Réflexologie Intégrative®

Document de 2 pages, fait en 2 exemplaires.

Fait à TREFFIEUX,

Le _____.

Le bénéficiaire a lu et approuve les CGV :

Le bénéficiaire approuve le devis :

Signature

Le Prestataire

ECOLE DE REFLEXOLOGIE
INTEGRATIVE - LA FRESNAY
44 170 TREFFIEUX

MAJ dimanche 16 janvier 2022

N° de SIRET : 48384945100032- N° Data Dock : 0017525

Enregistrée sous le numéro 52440576444. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Pôle Enseignement : 248, La Fresnay 44170 TREFFIEUX - Pôle Recherches : 11 rue du 14 Juillet 44000 NANTES

02.40.51.47.12 / 06.88.72.20.02 / integrativereflexologie@yahoo.fr / www.reflexologie-integrative.fr